

Compte rendu intersyndical de l'entrevue au MEDDE du 24/02/2016

L'intersyndicale était composée de : Jérôme Lartisan, Denis Souverbie Serge Taboulot (SNITM/FO), José Chevalier, Liénor Feuga, Yannick Mur (Solidaires Météo), Lionel Althuser, Laurent Duclos (CFDT Météo), Cédric Birien, Benoît Dumont, Frédéric Perin (SNM/CGT)

L'intersyndicale a été reçue par M.Nicolas MOURLON, conseiller social de Ségolène Royal, entouré d'autres représentants du ministère dont M.TAPADINHAS, qui représente la tutelle au Conseil d'Administration, un représentant de la DRH du MEDDE, un conseiller scientifique de la Ministre et une représentante du SG du MEDDE. Ces personnes ne se sont pas exprimées lors de la rencontre. Seule Mme Ferry-Deletang, la DRH, représentait la direction de METEO FRANCE.

M.MOURLON est informé de la situation de notre établissement, de ses évolutions et de sa pyramide des âges en forme de champignon atomique.

Il reconnaît que les efforts dus à la réforme territoriale, les baisses de moyens et d'effectifs sont très durs pour les personnels mais qu'on arrive à la fin de la réorganisation territoriale : le Ministère ne demandera pas de nouvelles fermetures d'implantation (mais il n'exclut pas la fermeture éventuelle d'un centre vidé de ses agents, sur décision interne de notre Direction).

D'autre part, il n'a jamais été question de supprimer 1200 postes à METEO-FRANCE d'ici 10 ans : pour lui, c'est un malentendu (« *une confusion d'un collègue à Toulouse* »).

Notre établissement est reconnu pour ses mérites et son excellence MAIS « *le monde actuel n'est pas stable* » aussi nous, météos, devons nous adapter pour répondre aux attentes des politiques et du public. Et pour cela, et pour répondre au souhait de la Ministre, nous (les météos) devons rapidement valider le prochain COP. Ségolène Royal a en effet des attentes très fortes notamment pour mieux prévoir les impacts du changement climatique et anticiper les phénomènes.

Ayant rappelé tous les efforts faits par l'Etablissement en terme de baisse de moyens et d'effectifs depuis 2008, la situation désastreuse le risque de ne pas pouvoir répondre à la demande sociétale et les innombrables signaux d'alarme déjà tirés, dont l'un, entre autres, par la précédente direction elle-même lors d'un CA en novembre 2012, l'Intersyndicale a longuement bataillé afin d'obtenir des chiffres et des orientations sur les projets du Ministère.

Le résultat est très décevant :

Les seuls chiffres donnés concernent le très court terme : - 78 postes en 2017, soit - 2,47 %. Après, on ne sait pas trop mais ça sera probablement dans le même ordre de grandeur.

M.MOURLON a passé son temps à répéter que les représentants des personnels devaient revenir discuter avec le PDG : « *la politique de la chaise vide ne mène à rien* » et « *il est impératif de reprendre le dialogue social* ». Il engage les organisations syndicales à le faire : "*vous avez plein de choses à faire valoir*". Sous réserve d'un début de discussion entre direction générale et organisations syndicales, la lettre de cadrage du COP contiendra une phrase sur la possibilité de négocier des effectifs. S'il n'y a pas de reprise des discussions, il n'y aura pas cette phrase. Et ce sera le pire qui nous sera appliqué au niveau baisse des effectifs.

Il n'est pas exclu, de plus, que METEO-FRANCE abandonne une partie de ses missions (eh oui, vu qu'on ne veut pas faire PLUS avec MOINS, on fera MOINS avec MOINS !) et cette lettre de cadrage « *devra être débattue, y compris en terme de missions* ».

La proposition de M. MOURLON est ni plus ni moins qu'un chantage : venez négocier le COP et vous aurez peut-être une inflexion sur la trajectoire des effectifs. A aucun moment il ne souhaite s'engager plus précisément par écrit. Sa parole n'engagera que ceux qui le croient.... et en 2017, il ne sera probablement plus à ce poste.

Son seul vœu est que les syndicats se remettent à la table des négociations car sans eux, la démocratie participative tant voulue par notre ministre est noircie.

L'intersyndicale va consulter les agents ces prochains jours lors d'AG.